

EN AVANT-PREMIÈRE

DOSSIER DE PRESSE - MAI 2014



Une solution de sol intelligent et connecté
au service de la santé et du bien-être



La « Silver Economy » (économie au service des séniors) est aujourd'hui un enjeu majeur de la société. Un de ses objectifs est d'encourager les innovations à destination des personnes âgées pour les accompagner au quotidien et notamment réduire leur perte d'autonomie.

Tarkett, leader en solutions innovantes de revêtements de sol, a développé depuis de nombreuses années une expertise reconnue dans le domaine de la santé, en travaillant en étroite collaboration avec les établissements de santé (hôpitaux, maisons de retraite et EHPAD*).

* Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

UNE POPULATION VIEILLISSANTE, UN ENJEU DE SOCIÉTÉ ET DE SANTÉ PUBLIQUE

Face au vieillissement de la population, le marché à destination des personnes âgées est en pleine expansion. En effet, un tiers des Français aura plus de 60 ans en 2060 et les personnes de plus de 85 ans seront près de 5 millions contre 1,4 million aujourd'hui.

Face à cette évolution démographique et de société, le secteur de la santé évolue pour s'adapter aux besoins des personnes âgées, quel que soit leur niveau d'autonomie. Un des enjeux de la « Silver Economy » est ainsi d'offrir les capacités d'accueil nécessaires (maison de retraite et de santé...) et les services adaptés pour cette population.

LA CHUTE, UN RISQUE MAJEUR À PRENDRE EN COMPTE

Plus l'âge avance, plus le risque de chuter peut être important, notamment pendant la nuit ou dans la salle de bains. Après une chute, le fait de rester allongé sur le sol pendant une période prolongée, jusqu'à l'arrivée d'une assistance, entraîne des complications graves qui peuvent avoir des conséquences dramatiques.

Aujourd'hui, les chutes sont la première cause de mortalité chez les plus de 65 ans en France : chaque année, 400 000 personnes âgées tombent accidentellement et 12 000 personnes décèdent suite à une chute.



ALZHEIMER, UNE PATHOLOGIE EN PROGRESSION

La maladie d'Alzheimer corrélée au vieillissement de la population est en forte progression. Selon une étude menée par la fédération « Alzheimer's Disease International », plus de 35 millions de personnes sont atteintes de troubles apparentés à la maladie d'Alzheimer dans le monde. Ce chiffre pourrait doubler pour atteindre près de 66 millions en 2030 et jusqu'à 115 millions d'ici 2050.

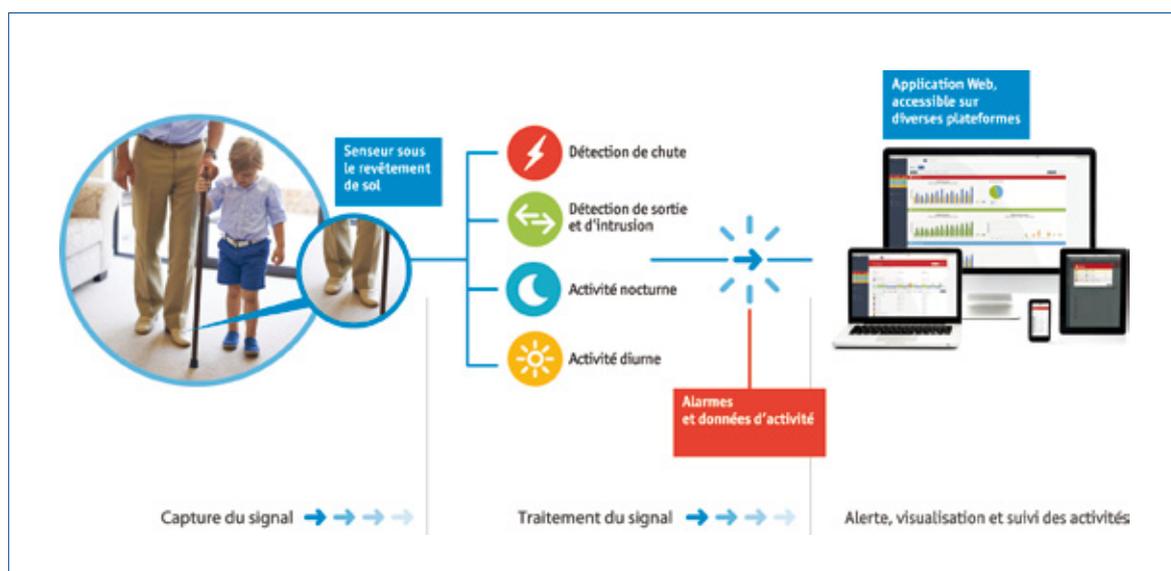
En France, cette pathologie touche 850 000 personnes et 200 000 nouveaux malades sont identifiés chaque année. Cette maladie engendre des troubles du comportement qui exigent un suivi et un encadrement particuliers de la part des familles et des équipes soignantes : fugue, manque de repère et troubles du rythme circadien (par exemple : résidents éveillés et actifs la nuit plutôt que le jour).

FLOORINMOTION, UNE SOLUTION UNIQUE : UN SOL INTELLIGENT ET CONNECTÉ, COUPLÉ À UN SERVICE D'ALERTE ET DE SUIVI DE SITUATIONS ANORMALES

Grâce à sa connaissance du marché de la santé, Tarkett a conçu une solution innovante qui permet de détecter des situations anormales ou des comportements inhabituels des personnes âgées ou des résidents d'institutions de santé. Cette innovation majeure est le résultat d'études réalisées auprès des experts de ce secteur, et d'écoute des besoins des patients, familles, et professionnels.

Une solution simple et complète

- Un capteur installé sous le revêtement de sol qui détecte le mouvement ou la chute d'un patient, connecté à une carte électronique qui traite le signal d'un mouvement du patient.
- Une connexion directe avec le système d'alerte, qui permet d'intervenir immédiatement en cas de problème.
- Un service de suivi confidentiel pour le personnel soignant, accessible sur ordinateur, tablette et smartphone, qui permet de suivre les activités du patient (la chute, la sortie ou l'intrusion, ou encore les activités diurnes et nocturnes).



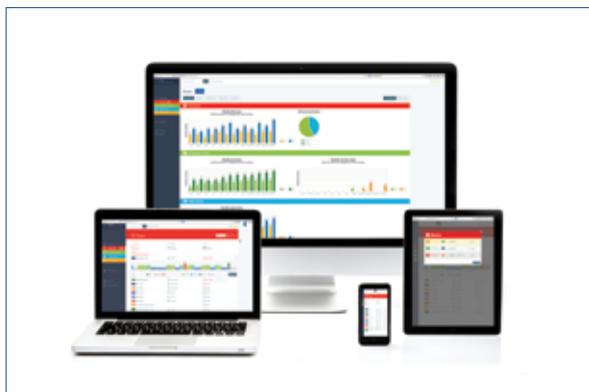
Les bénéfices pour les patients et leur famille

- Ce système discret et non visible est apprécié par les résidents car il respecte leur dignité et leur vie privée, contrairement à d'autres techniques plus intrusives (vidéo, bracelet...).
- La solution rassure les résidents, ainsi que leur famille, car elle permet une intervention rapide en cas de chute ou de fugue, grâce à sa technologie reliée en temps réel au système d'alerte. Elle est aussi adaptée à la salle de bains, lieu à haut risque pour les personnes âgées.
- Connecté à des équipements de domotique, le système apporte également un confort de vie et de sécurité. À titre d'exemple, au lever du patient durant la nuit, le sol détecte le mouvement, ce qui permet aux plinthes équipées de LED d'éclairer la pièce pour guider la personne. De plus, en cas de chute, la plinthe clignote. Le patient est ainsi rassuré de savoir que l'alerte a bien été transmise.

Les bénéfices pour les équipes soignantes

- Les équipes soignantes sont libérées du stress lié aux incidents de chute ou de fugue, événements difficiles à détecter en temps réel. En cas de chute, les équipes pourront intervenir immédiatement et porter secours plus rapidement, limitant ainsi les conséquences souvent dramatiques de la chute sur la santé du résident
- La solution fournit aux professionnels de santé des informations pertinentes sur le comportement des patients, informations qui leur étaient jusqu'alors difficilement identifiables. Ces informations (nombre de fois où la personne se lève la nuit, niveau d'activité le jour vs la nuit, etc.) permettent ainsi d'identifier de manière proactive les comportements ou situations anormales
- Par ce suivi, l'équipe soignante peut mieux évaluer l'efficacité d'un traitement médical, adapter le protocole et l'encadrement médical du patient, et améliorer ainsi de manière préventive sa prise en charge

Les bénéfices pour les institutions médicales et de santé



- Les institutions sont ainsi mieux équipées pour répondre à leur responsabilité de sécurité vis-à-vis de leurs résidents, en particulier en cas de chute et de fugue. La solution est efficace en permanence en étant directement connectée au système d'alarme déjà en place.
- L'installation est adaptée autant pour les chambres que pour les pièces humides ; elle ne nécessite pas d'alimentation électrique au sol et ne provoque pas d'interférence avec les équipements électroniques en place.

- Le système de suivi est accessible 24h sur 24 sur smartphone, tablette ou ordinateur, grâce à la gestion sécurisée des données sur un serveur. Son utilisation est facile avec une interface intuitive qui ne nécessite pas une lourde formation des équipes soignantes.
- Pour les institutions équipées de cette solution, c'est également l'opportunité de se différencier et d'offrir un niveau de service élevé.
- Enfin, l'offre de Tarkett comprend l'ensemble de la solution : le revêtement de sol (vinyle, linoléum...), la sous-couche avec capteur et le système électronique, ainsi que le service de suivi.



Le déploiement de cette solution

Cette innovation majeure est le résultat d'un programme ambitieux du département de Recherche & Innovation de Tarkett, de son expertise santé et des nombreux partenariats menés notamment avec le milieu hospitalier, les maisons de retraite et les universités.

Cette solution a été mise au point par une équipe organisée sous forme d'« incubateur » avec l'appui des équipes commerciales Santé. Le Groupe a ainsi enrichi son domaine d'expertise en développant en interne des compétences spécifiques en électronique et « objets connectés », et donne ainsi de la valeur ajoutée à son offre de service.

Le Groupe a réalisé plusieurs installations pilotes en France au sein de maisons de retraite et d'institutions de santé. La solution est présentée en avant-première au Salon de l'Autonomie à Paris (Stand S92 du 20 au 22 mai 2014).

Elle sera en priorité commercialisée auprès des institutions de santé fin 2014 en Europe (France, Belgique, Pays-Bas et pays nordiques), ainsi qu'en Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada).

Tarkett, un expert reconnu du secteur de la santé

Depuis plusieurs années, Tarkett développe une expertise reconnue dans le domaine de la santé, et accompagne ses clients dans le choix des revêtements de sol en fonction des lieux et des usages (hall d'entrée à fort trafic, salle d'attente rassurante, chambre des patients réconfortante, salle de jeux et d'éveil stimulante pour les enfants, salle d'opération aux exigences techniques et d'hygiène très élevées, sols et murs des couloirs résistants au trafic et aux charges lourdes des brancards...).

Tarkett a réalisé des études approfondies sur la problématique du vieillissement de la population et sur la maladie d'Alzheimer. Dans une étude « Tarkett Observer » dédiée au design des structures d'accueil Alzheimer, le Groupe a analysé l'impact positif que peut avoir le sol dans les aménagements intérieurs (couleur, lumière, matière...) sur l'état émotionnel des patients et leur qualité de vie.



Tarkett présente FloorInMotion en avant-première au Salon de la Santé et de l'Autonomie : STAND S92 du 20 au 22 mai prochain, Porte de Versailles, Paris.

Mercredi 21 mai 2014

14h00-16h00 Salle de Conférence

« Le sol innove - Une nouvelle expérience pour les patients et soignants »

Organisé et animé par TARKETT

Sources :

- Gouvernement français Projet de loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement lundi 17 février 2014
- Article du Figaro Santé - <http://sante.lefigaro.fr/mieux-etre/accident/chutes-personnes-agees/quels-chiffres>
- Alzheimer's Disease International (ADI)



À propos de Tarkett

Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes de revêtements de sol et de surfaces sportives. Avec une large gamme de solutions intégrant des sols vinyles, linoléum, caoutchouc, moquettes, parquets & stratifiés, gazons synthétiques et pistes d'athlétisme, le Groupe sert ses clients dans plus de 100 pays dans le monde. Avec 11 000 collaborateurs et 30 sites de production, Tarkett vend 1,3 million de mètres carrés de revêtement de sol chaque jour, à destination des hôpitaux, des écoles, de l'habitat, des hôtels, des bureaux ou commerces et des terrains de sport. Engagé en faveur du développement durable, le Groupe a mis en place une stratégie d'éco-innovation et promeut l'économie circulaire. Tarkett, dont l'activité est répartie de manière équilibrée entre l'Europe, l'Amérique du Nord et les « nouvelles économies », a réalisé 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2013. Tarkett est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment A, code ISIN FR0004188670, code mnémonique : TKTT) et figure dans les indices suivants : SBF 120, CAC Mid 60, CAC Mid & Small, CAC All-Tradable. www.tarkett.com

WWW.TARKETT-FLOORINMOTION.COM